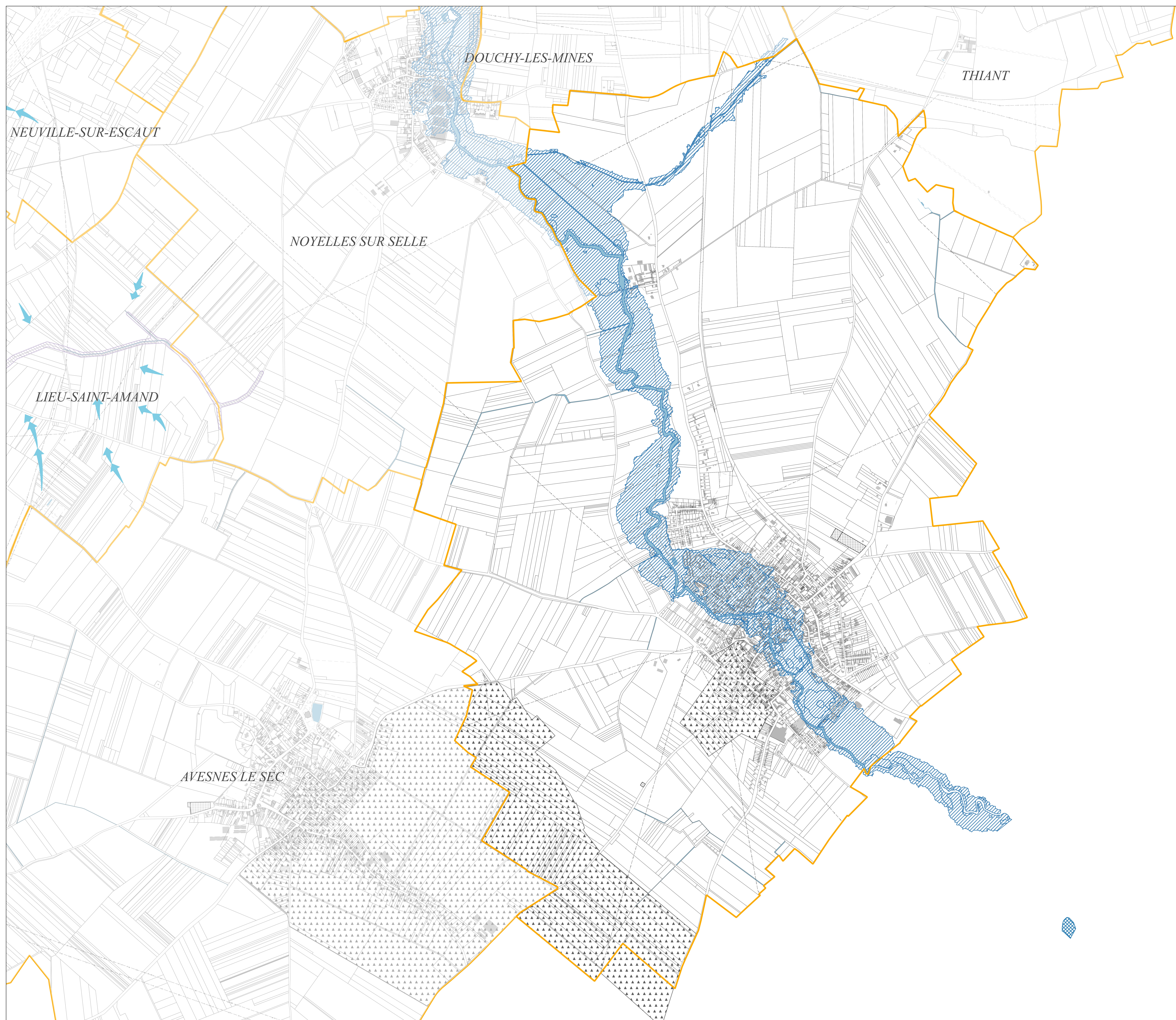






PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Plan de secteur règlementaire n°05
Avesnes-le-Sec, Haspres, Marquette-en-Ostrevant, Neuville-sur-Escaut, Mastaing, Noyelles-sur-Selle, Wasnes-au-Bac, Wavrechain-sous-Faulx

PIECE N°4-D
PLAN DES RISQUES - HASPRES

APPROBATION DU PROJET LE 1 JANVIER 2021

■ La commune est concernée par un aléa faible lié au retrait/gonflement d'argile

■ La commune est concernée par un aléa lié aux remontées de nappe

■ L'intégralité du territoire communal est concerné par un risque sismique de type modéré (zone 3)

Pour des informations précises sur la nature de ces risques, consulter : georisques.gouv.fr

☐ Cavités souterraines

▨ Plan de Prévention des risques d'inondation



0 100 m



Source : IGN 99

Date d'édition : 14/12/2020

Format d'impression : 841*1189 mm

Référence : Risque age

© CAPH - 535





La Porte du Hainaut
Communauté d'Agglomération
Inventons le futur de notre territoire 2015-2020



Elaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal